

## Ça vaut le détour...



### La Maison de François 1<sup>er</sup>

Le roi chevalier séjourna souvent dans le village : François 1<sup>er</sup> aimait chasser en forêt de Brotonne. Mais ce dernier aimait trop le luxe d'après Bourgueville pour se contenter d'une modeste demeure, la maison dite de François 1<sup>er</sup> servait probablement à son " piqueur " c'est-à-dire celui qui accompagne et guide la meute de chiens qui poursuivent l'animal de chasse.

### Chapelle Saint Maur

Elle existait déjà en 1602. C'était alors un relais pour les chasses royales. La chapelle d'origine fut détruite en 1767 mais un petit oratoire fut reconstruit en 1880 marquant l'emplacement du prieuré. Jadis, l'ermitage de St Maur était un endroit où le culte et superstitions se mêlaient. On y venait en pèlerinage pour demander la guérison d'enfants « noués par nœuds » en formant des noués avec les petites branches des arbustes. Depuis peu de temps, on vient accrocher aux branches des arbres voisins des bouts de tissus : c'est devenu « l'arbre à loques ».

### La Ferme de l'Amirauté

Elle a probablement été habitée par un armateur : à l'entrée, vous verrez deux ancres marines inversées, incrustées dans le mur du portail. De construction traditionnelle, elle possède également un très beau colombier polygonal et est encore appelée "ferme des Ancres".

### L'église St-Martin

Classée monument historique, elle est placée sous le patronage de St-Martin-de-Tours, qui donna la moitié de son manteau à un pauvre, aux portes d'Amiens. Elle est construite en pierre blanche : le chœur et le transept sont de style gothique flamboyant du XV<sup>ème</sup> siècle, la nef et les bas-côtés de style renaissance du XVI<sup>ème</sup> siècle. L'édifice était décoré grâce aux dons provenant des richesses amassées par les armateurs de l'époque.

## Infos conseils

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...

### Renseignements

Office de Tourisme  
Caux Vallée de Seine

Bolbec,  
50 rue de la République  
76210 Bolbec

Caudebec-en-Caux,  
place du Général de Gaulle  
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,  
rue Victor Hugo  
76170 Lillebonne

**Tél. : 02 32 70 46 32**

office@tourismecauxseine.com  
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme  
**Tél. : 02 35 12 10 10**  
www.seine-maritime-tourisme.com



## Randonnée en Seine-Maritime



Randonnée à PIED

**Départ : Église**

**Circuit 1** Vatteville-la-Rue

La Forêt d'Arelaune

18,4 km - 4h45

Difficulté

Edited with **Infix PDF Editor**  
free for non-commercial use.

To remove this notice, visit:  
[www.iceni.com/unlock.htm](http://www.iceni.com/unlock.htm)



Seine-Maritime  
La Normandie Impressionnante



## Circuit 1

### La Forêt d'Arelaune

18,4 km - 4h45

Départ : **Vatteville-la-Rue**, église

#### AVIS DU RANDONNEUR

« Forêt de Brotonne... et vues sur la Seine. Un aperçu de l'ancienne forêt royale, de sa biodiversité complété par une promenade dans les hameaux bâtis sur le « marais haut » et un des plus beaux tronçons de la Route des Chaumières. »

**1** Passez devant la mairie et prenez "La Rue". Au premier croisement continuez tout droit et passez devant la maison de François 1<sup>er</sup>. Prenez ensuite à droite à l'intersection et poursuivez à gauche par le chemin d'exploitation.

**2** Engagez-vous à gauche puis à droite, continuez votre route en passant à proximité des ruines du Vieux Château. Au prochain croisement, continuez tout droit et traversez la D65. Puis prenez à droite, et encore à droite. Empruntez le chemin sur votre gauche et retrouvez la route, allez à gauche, puis tout droit.

**3** Au bout de ce sentier, traversez la RD65 et prenez le chemin montant sur la gauche au dessus de la route. Poursuivez à gauche et au croisement pénétrez dans la forêt.

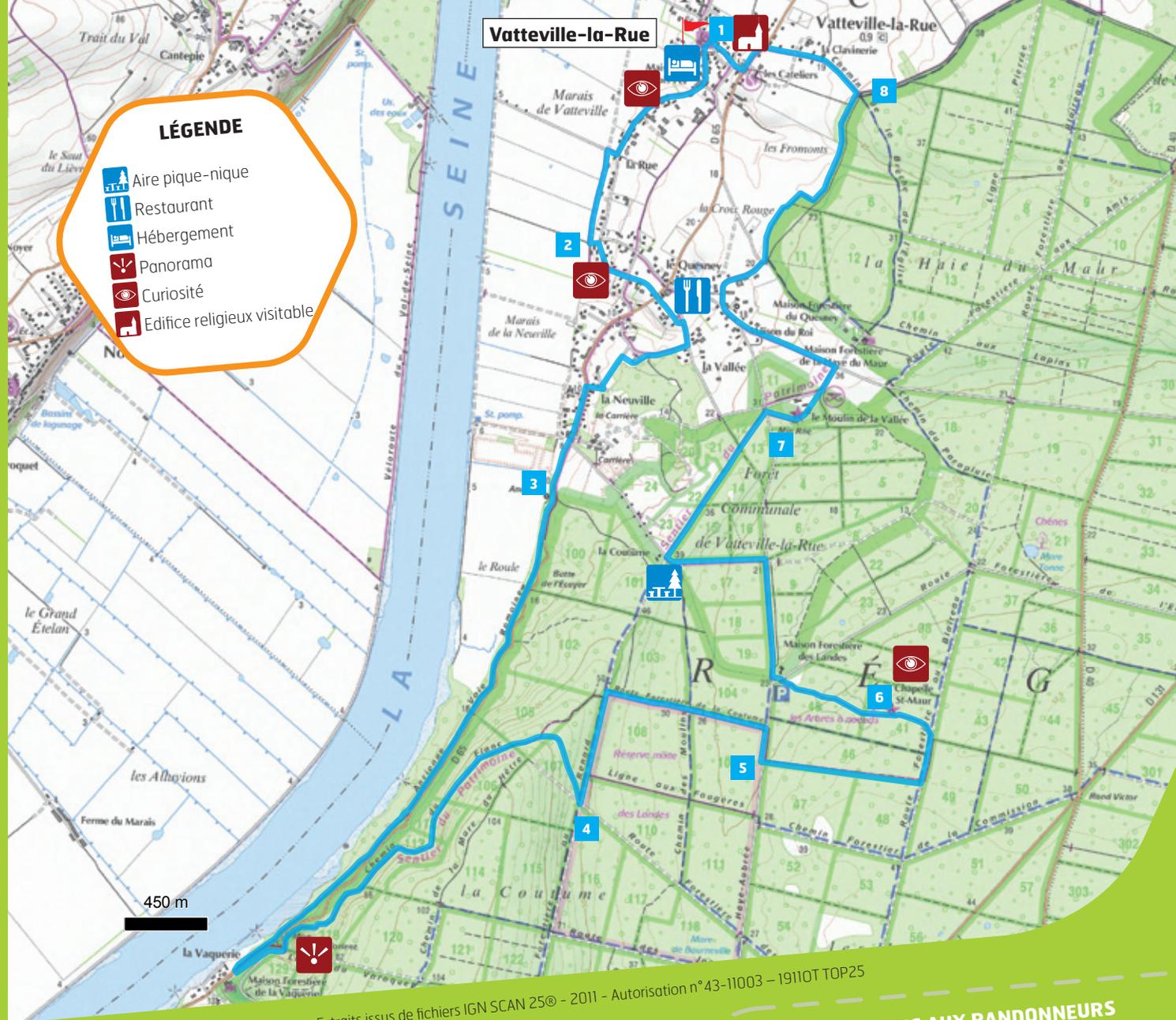
**4** Au croisement, engagez-vous à gauche par la "route Forestière du Renard" puis suivre à droite la "route Forestière de la Coutume". Au prochain croisement, prenez à droite.

**5** Prenez à gauche puis de nouveau à gauche et encore à gauche pour passer devant la chapelle Saint-Maur.

**6** Au bout du sentier, engagez-vous à droite, passez devant un parking puis au prochain croisement continuez à gauche (possibilité de pique-nique à l'aire de la Coutume). Au carrefour, poursuivez à droite.

**7** Traversez le hameau du Moulin en continuant tout droit puis prenez la rue des Monts à gauche. À voir sur la droite la ferme de l'Amirauté. Au croisement, prenez à droite puis longez la forêt domaniale de Brotonne.

**8** Empruntez le chemin de gauche et traversez le champ pour regagner les habitations. Au bout de cette rue (chemin de la Brèche) retrouvez la RD 65, tournez à gauche puis à droite afin de retrouver la borne de départ.



#### LÉGENDE

- Aire pique-nique
- Restaurant
- Hébergement
- Panorama
- Curiosité
- Edifice religieux visitable

Extraits issus de fichiers IGN SCAN 25® - 2011 - Autorisation n°43-11003 - 19110T TOP25

#### Balilage du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

Balise



Totem de départ

#### POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ces circuits, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur correspondante.

#### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En période de chasse, soyez prudents, retrouvez le calendrier des jours de chasse sur [www.onf.fr](http://www.onf.fr) rubrique « EN REGION »
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées